

# Programme [Prêts d'honneur]

Devenir [mécène]

Initiative  
GRANDES ECOLES  
expert en innovation & UNIVERSITÉS

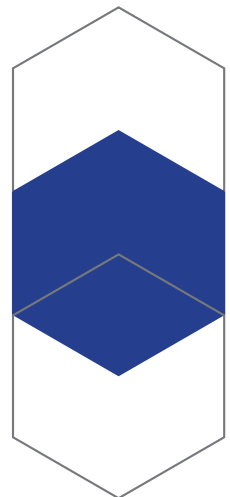
INSTITUT  
Mines-Télécom

## Le (programme)

L'Institut Mines-Télécom porte une mission stratégique de soutien au développement économique. Près de 100 start-up et spin-off sortent chaque année du réseau d'incubateurs technologiques rattachés à chaque école.

C'est pourquoi la Fondation Télécom cofinance avec la Caisse des Dépôts le Fonds numérique d'Initiative Grandes Ecoles & Universités, membre du réseau Initiative France, dont l'objectif est de développer les créations d'entreprises innovantes au sein des Grandes Ecoles, Universités et Laboratoires de recherche.

- # Les prêts d'honneur ont un rôle clé dans le développement de start-up en France et à l'étranger
- # Ils donnent de la légitimité aux projets et font effet de levier dans le financement de leur amorçage.
- # Accompagnés d'une expertise technique des incubateurs Télécom, ces prêts peuvent atteindre jusqu'à 40 000 euros et sont remboursés dans un délai de cinq ans après un différé d'un an.



### Success stories

- **Sevenhugs**, lauréat 2014, créateur d'une base qui analyse la qualité de l'air et centralise les données du sommeil de toute la famille, a levé 1,2 millions d'euros auprès de business angels et de fonds dont celui de Xavier Niel.
- Lauréat 2012, **Visibrain**, une plateforme de veille et d'analyse Twitter des professionnels de la communication digitale, connaît depuis 2013 une croissance de 300% de son chiffre d'affaires, compte 50 références clients et une dizaine de salariés à temps plein.

### (Chiffres) clés

Plus de **40** projets financés depuis 2012

Près de **100** prêts engagés auprès d'entrepreneurs depuis 2012

**1 475 000 €** investis en prêts d'honneur depuis 2012

**8** entreprises partenaires

“

Accorder des prêts d'honneur rapproche Alcatel-Lucent des start-up et nourrit la culture d'innovation de l'entreprise.

En tant que membre du comité d'agrément d'Initiative Grandes Ecoles et Universités, je participe à la sélection des start-up bénéficiaires de prêts. Cela me donne la chance de découvrir des idées intéressantes portées par des start-up, d'affiner mon appréciation et mon évaluation de projets innovants et d'élargir mon réseau dans l'écosystème de l'entrepreneuriat.

”

**Bertrand Marquet**

Open Innovation and startup relations, Alcatel-Lucent

## /// Pourquoi /// contribuer à ce programme?

- /// Participez au développement des start-up les plus prometteuses des incubateurs Télécom
- /// Mettez en valeur l'engagement de votre entreprise dans l'innovation et l'entrepreneuriat
- /// Développez des liens avec des start-up et des incubateurs
- /// Découvrez les entrepreneurs et les idées qui feront le monde de demain

## Le / financement /

**Objectif :** passer de 12 à 15 projets financés par an

Pour soutenir ce programme, vous devez devenir partenaire de la Fondation Télécom.

### Dispositions fiscales

Votre don à la Fondation Télécom est déductible à hauteur de :

# **60%** de l'impôt sur les Sociétés dans la limite de 5 pour mille de votre CA

## Programme de (reconnaissance)

#

Participation aux 3 comités annuels de sélection des start-up

#

Participation à la gouvernance de la Fondation

#

Accès au suivi des start-up lauréates de prêts d'honneur

#

Mise en valeur de votre entreprise à travers les supports de communication de la Fondation



## Les [contacts]

Pour en savoir plus sur ce programme  
///

**Florent Mérian**  
Délégué général  
d'Initiative Grandes Ecoles & Universités  
florent.merian@initiativegrandesecoles.fr

Pour soutenir ce programme  
///

**Démosthène Kalogérakis**  
Chargé de mécénat entreprises  
demossthene.kalogerakis@mines-telecom.fr  
01 45 81 75 79

